

Feu vert à la fusion des groupes d'assurances Macif et Aésio

Publié le 13 mars 2020

Le 7 février 2020, les groupes Macif et Aésio ont notifié à l'Autorité de la concurrence leur projet de fusion.

Les positions des parties sur les marchés concernés étant limitées, l'Autorité a pu écarter tout problème de concurrence et accepter l'opération sans condition.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 13 mars 2020

[Lire le communiqué](#)